



Le 22 mai 2019

## ADHÉSION À L'ASSOCIATION ET INSCRIPTION AU CONGRÈS

Depuis l'an passé, l'ADOHQ a mis en place un système de formulaire en ligne aussi bien pour votre cotisation à l'association que pour votre inscription au congrès annuel. Vous êtes nombreux à avoir adhéré à ces nouvelles façons de faire et nous vous en remercions. Transmettre vos informations par ce biais nous permet d'avoir une liste des membres à jour, en temps réel.

**Nouveauté cette année**, alors que votre cotisation à l'association reste non taxable, votre inscription au congrès est soumise à la TPS/TVQ. Aussi nous avons en cours de route changé l'information disponible sur le formulaire d'inscription, spécifiant qu'une facturation allait être acheminée. Certains d'entre vous ont payé avant de recevoir la facture, et se sont acquittés du montant tel qu'il apparaissait sur le formulaire (soit 250\$). Si c'est le cas, vous recevrez sous peu un état de compte indiquant la balance à payer sur la facturation du congrès (qui est donc de 287.44\$ toutes taxes incluses).

Merci de votre compréhension et collaboration.

Pour adhérer ou pour renouveler votre cotisation, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.adohq.qc.ca/formulaire-de-cotisation>

## DERNIER RAPPEL INSCRIPTION AU CONGRÈS ..... DATE LIMITE 24 MAI 2019 MIDI

Ceux et celles qui souhaitent participer à notre congrès qui se tiendra à Québec les 4 et 5 juin prochain doivent **s'inscrire au plus tard le 24 mai à midi**. Le programme préliminaire et le formulaire d'inscription se trouvent sur notre site internet, au lien suivant : <https://www.adohq.qc.ca/congres-2019>

## SAVIEZ-VOUS QUE :

**Les préjugés :**

Comme gestionnaire de HLM, on a ici une preuve concrète que les préjugés qui sont le lot de notre quotidien de par la clientèle que l'on héberge risquent de demeurer pour un certain temps encore. Je ne fais pas une règle de trois avec cet article, juste un constat. On ne lâche pas!



En 1970, moins de 10 % des musiciens d'orchestres étaient des femmes. Et les femmes représentaient moins de 20 % des nouvelles embauches. Le mouvement féministe américain a remis en question ce qui semblait être une évidence. Et si le recrutement ne favorisait pas tant les meilleurs que ceux que l'on a depuis toujours été habitué de voir comme les meilleurs (hommes) ?

On a eu la preuve des effets pervers du stéréotype « virtuoses = hommes » quand de grands orchestres ont remplacé les traditionnelles auditions devant un comité d'experts par des auditions à l'aveugle, derrière un rideau. Mais ô surprise... Dans les deux décennies qui ont suivi l'adoption des auditions à l'aveugle, la proportion de femmes embauchées a doublé, passant de 20 à 40 % !

Les fameux préjugés, " Ce sont des fainéants, ils ne veulent pas travailler", " on sait bien que vivre aux crochets de la société c'est le pactole des assistés sociaux ", ETC...

### **La dette des aînées :**

Le nombre de faillites chez les 65 ans et plus a augmenté de 131 % depuis 10 ans au Québec. Durant la même période, l'importance des clients âgés de 55 ans et plus a été multipliée par quatre chez les consommateurs insolvable qui se présentent chez Raymond Chabot Grant Thornton. De 4,6 % il y a 10 ans, ils représentent maintenant 20,6 % de la clientèle insolvable. Le plus récent rapport trimestriel d'Equifax dresse un portrait semblable, depuis 2011, l'endettement des 56 à 65 ans a augmenté de 28,7 % et celui des 66 ans et plus, de 47,5 %.

**De plus, 41 %** des employés dépensent la totalité de leur paie nette, voire davantage.

**35 %** des consommateurs se sentent écrasés par leurs dettes.

**31 %** des Canadiens ont vu leur endettement augmenter au cours de l'année.

**42 %** des répondants pensent que le remboursement de leurs dettes prendra plus de 10 ans, nettement plus que l'an dernier (36 %).

**12 %** des consommateurs pensent qu'ils ne réussiront jamais à se débarrasser de leurs dettes.

Source : Association canadienne de la paie

### **Consommation d'antidépresseur, SORTIR LE QUÉBEC DE LA DÉPRIME :**

Depuis 2011, le nombre d'ordonnances remboursées par le régime public a explosé de 44 %. Le nombre de patients touchés, lui, a grimpé de 27 %. Non seulement les chiffres augmentent systématiquement chaque année, mais la croissance s'accélère. Les hausses sont plus fortes chez les 19 ans et moins et les 65 ans et plus. Bon an mal an, deux fois plus de femmes que d'hommes se font prescrire ces médicaments.



### **L'aide médicale à mourir, un médecin témoigne :**

Assez régulièrement, des patients que je suis depuis longtemps me demandent si je serai là quand la vie n'en vaudra plus la peine, que la maladie aura pris le dessus, les privant de plaisir et d'autonomie, les menant vers une mort à petit feu.

La très grande majorité ne demandera jamais de recevoir l'aide médicale à mourir, mais de savoir que ce sera possible si c'est leur souhait et que leur condition le justifie, les rassure et les reconforte, leur donne le courage et la force d'endurer la souffrance, et de profiter au maximum de la vie qu'il leur reste.

Une de mes patientes, se sachant près de la mort, mais ne sachant pas quand ni comment elle arriverait, elle craignait de perdre la tête avant la fin, d'être sévèrement limitée dans son autonomie, mais surtout, elle craignait de mourir seule la nuit, trouvée par une employée de la résidence le matin, ses enfants sous le choc en l'apprenant.

Quelques semaines plus tard, à la suite d'une complication aiguë limitant encore plus son autonomie, sa qualité de vie et son plaisir, y ajoutant une souffrance physique et limitant grandement le temps qu'il lui restait, elle a décidé que c'était le moment. Ce doit être atroce de mourir quand on ne le veut pas, mais vous ne pouvez savoir à quel point j'accueille la mort à bras ouverts, me dit-elle.

En ce matin de fin d'été, quand je lui ai demandé si elle maintenait sa décision et si elle était prête, elle a fermé les yeux et hoché la tête, bien calmement.

Elle s'est endormie juste après que son fils lui eut dit « Merci pour tout, maman ». Et elle est morte en dormant, sans s'en rendre compte. Mais contrairement à sa crainte, elle n'était pas seule. Elle était entourée d'amour et de reconnaissance. Et j'ai senti que c'était bien. Que, comme le demande mon code de déontologie, j'avais préservé le bien-être de ma patiente, dans le respect de sa vie, de sa dignité et de sa liberté.

**\* David Lussier est associé du Collège royal des médecins du Canada (FRCPC) et gériatre à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.**

Sylvain Boily - extraits d'articles tirés de la Presse Plus pour la grande majorité.

## *Votre conseil d'administration*

